

## **PA8<sub>6</sub>. Notice paysagère**

**Commune de Grandchamp-des-Fontaines  
Opération : « Rue de Curette »**

<b>ETAT EXISTANT DES ARBRES</b>	<b>3</b>
REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE	3
TABLEAU RECAPITULATIF DES ARBRES	7
<b>CONSERVATION DES HAIES BOCAGERE</b>	<b>8</b>
<b>RENFORCER LA TRAME BOCAGERE EN PERIPHERIE EST</b>	<b>9</b>
<b>LES AMENAGEMENTS PAYSAGERS</b>	<b>10</b>
LES ARBUSTES A PLANTER	10
LES ARBRES A PLANTER	11
LES PLANTATIONS AU NIVEAU DU BASSIN	12
LES ARBRES AU NIVEAU DU BASSIN	13

## Etat existant des arbres

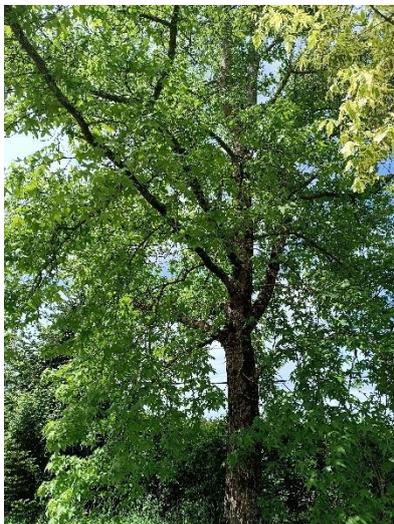
Le positionnement des arbres est indiqué au niveau du plan des arbres existants (cf : PA8.5).

### Reportage photographique

Photos du 14 mai 2024



1.



2.



3.



4.



5.



6.



7.



8.



9.



10.



11.



12.



13.



14.



15.



16.



17.



18.



19.



20.



21.



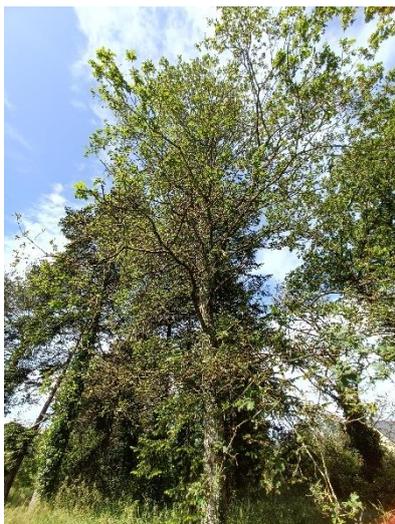
22.23.24.



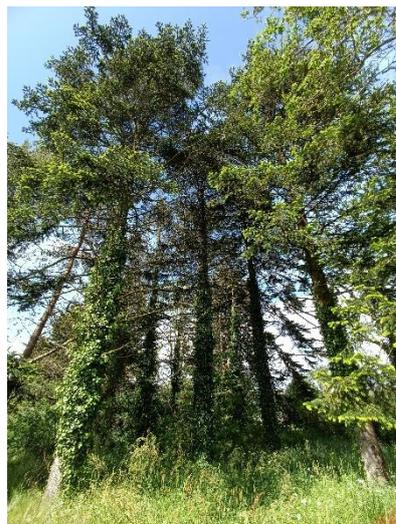
25.



26.



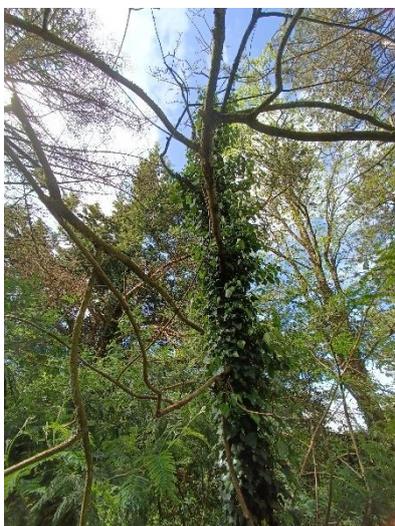
27.



29.30.28.



33.32.



39.

## Tableau récapitulatif des arbres

N°	Essence	Diamètre tronc à 1,5m du sol (m)	Observations	Conservé ou non
1	Erable	1,25		Oui
2	Copalme	1,20		Oui
3	Sapin			Oui
4	Bouleau	1,05	malade	Non
5	Bouleau	0,70	mort	Non
6	Cèdre	0,80		Non
7	Erable	1,55		Oui
8		non mesuré	Au niveau du reliquat bâti ( hors lotissement)	Oui
9	Bouleau	1,25	mort	Non
10	Chêne	2,45	malade, champignon	Non
11	Chêne	1,25		Oui
12	Chêne	3,00		Oui
13	Chêne des marais	1,90		Non
14	résineux mort	non mesuré	mort	Non
15	Pin	1,15		Non
16	Pin	1,30		Non
17	Pin	1,50		Non
18	Robinier faux acacia	1,70	Espèce invasive	Non
19	Cyprès	2,40		Non
20	Cyprès	1,40	malade	Non
21	Cerisier	0,85		Non
22	Cèdre	1,05		Non
23	Cèdre	non mesuré	mort, tombé avec tempête	Non
24	Cèdre	1,05		Non
25	Chêne	0,95		Oui
26	Robinier faux acacia	3 troncs	Espèce invasive	Non
27	chêne	1,00		Non
28	Sapin	1,30		Non
29	Sapin	1,40		Non
30	Sapin	1,10		Non
31	Sapin	1,10		Non
32	Pin	0,75		Non
33	Pin	1,10		Non
34	Sapin	0,90		Non
35	Sapin	1,25		Non
36	Sapin	1,55		Non
37	Pin	1,45		Non
38	Pin	1,45		Non
39		non mesuré	mort	Non
40	Chêne	non mesuré		Oui
41	Chêne	non mesuré		Oui
42	Ginkgo biloba	non mesuré	transplanté	Oui

L'ensemble des arbres sur la périphérie du projet seront conservés. La majorité des arbres non conservés sont des résineux. Ils seront compensés par la plantation d'arbres dont l'essence est dans liste des végétaux du PLUi

## Conservation des haies bocagère

Les travaux en phase chantier seront réalisés en adaptation avec la conservation des arbres :

- Les réseaux seront positionnés à l'opposé des haies ;
- Les accès aux parcelles seront réalisés dans les 'trouées' présentes entre les arbres. Un relevé topographique permettra de repérer ces arbres auxquels un repérage sur site sera nécessaire.
- Sur le principe de plaques de roulement des plaques béton seront posées pour l'accès à certaines parcelles, évitant ainsi de décaisser les sols.



Figure 1 : Exemple de plaques béton permettant le décaissement des sols



Figure 2 : Exemple de barriérage pouvant être mis en place en phase chantier pour préserver les arbres existants

## Renforcer la trame bocagère en périphérie est

Les chênes constituant majoritairement cette haie nécessitent des soins, élagages de rééquilibrage et sécurisation.

Un complément arbustif sera réalisé. La strate arbustive nécessite un renouvellement.

Ces haies seront constituées d'arbustes et grimpantes à l'image des haies bocagères de la région. Ces arbustes seront plantés sous forme de jeunes plants pour assurer une adaptation aux couverts des arbres déjà présents.



Sorbus torminalis  
Alisier torminal  
H : 15m ; L : 10m  
caduc  
floraison de mai à octobre



Viburnum opulus  
Viorne obier  
H : 4m  
soleil, mi-ombre  
floraison mai à juin

Cornus sanguinea  
Cornouiller sanguin  
H : 3m ; L : 2.5m  
floraison juin à juillet  
feuilles rouges en automne



Cornus stolonifera  
Cornouiller osier  
H : jusqu'à 3m  
bois coloré  
floraison mai à juin



Euronymus x europaeus  
fusain d'Europe  
H : 3m ; L : 2m  
persistant  
fructification octobre à décembre



Sambucus nigra  
Sureau noir  
H : 6m ; L : 6m  
caduc  
fructification juillet à août



Lonicera japonica  
Chèvre feuille  
H : jusqu'à 8m  
floraison avril à juillet

Rahmnus frangula  
Bourdaine  
H : 5m ; L : 5m  
caduc  
floraison de mai à juin



Figure 3 : Exemples d'essences d'arbustes permettant de renforcer les haies bocagères périphériques

## Les aménagements paysagers le long de la voie de desserte

### Les arbustes à planter

La végétation le long de la voie sera majoritairement constituée par des arbustes recépages. L'enjeu étant d'aboutir à une gestion simplifiée et durable des espaces.

*Ligustrum vulgare*  
Troène commun  
H : 3m ; L : 3m  
soleil, mi-ombre  
floraison juin à juillet



*Rhamnus frangula*  
Bourdaïne  
H : 5m ; L : 5m  
caduc  
floraison de mai à juin



*Viburnum opulus*  
Viorne obier  
H : 4m  
soleil, mi-ombre  
floraison mai à juin

*Cornus sanguinea*  
Cornouiller sanguin  
H : 3m ; L : 2.5m  
floraison juin à juillet  
feuilles rouges en automne



*Cornus stolonifera*  
Cornouiller osier  
H : jusqu'à 3m  
bois coloré  
floraison mai à juin



*Salix rosmarinifolia*  
Saule à feuilles de romarin  
H : 3m ; L : 5m  
caduc  
soleil, mi-ombre



*Salix purpurea nana*  
Saule pourpre nain  
H : 1m ; L : 1.5m  
caducfloraison mars avril

## Les arbres à planter

En compensation des 18 arbres abattus (arbres non morts, malades ou invasifs) sur site pour la réalisation d'un projet conforme à l'OAP couvrant le site (imposant notamment une densité de 15 logements par hectare), 18 nouveaux arbres minimum seront plantés au sein du projet.

Ces arbres seront plantés en partie au niveau des espaces verts communs et en partie sur les lots privés.

Pour les arbres plantés au niveau du bassin de gestion des eaux pluviales, les essences plantées sont décrites dans le paragraphe suivant : Les arbres au niveau du bassin.

Pour les arbres plantés sur tout le reste du projet les essences seront sélectionnées parmi la liste des végétaux du PLUi en vigueur. En fonction de la position des plantations, des arbres de petite à grande taille seront plantés.



Castanea sativa  
Châtaignier  
caduc



Quercus robur,  
Chêne pédonulé  
caduc  
Arbre constituant la majorité des  
haies bocagères du département

Quercus ilex  
Chêne vert  
persistant



Sorbus domestica L.  
Cormier  
caduc



Mespilus germanica L.  
Néflier  
caduc



Acer campestre  
Erable champêtre  
persistant



Prunus avium  
Merisier  
caduc

Sorbus aucuparia  
Sorbier des oiseaux  
persistant



Carpinus betulus  
Charme  
caduc



Les essences de cette liste plantées en priorité seront le chêne vert, le néflier et le sorbier aux oiseaux

## Les plantations au niveau du bassin

Une telle végétation, plantée dans les bassins, présente l'intérêt majeur d'une croissance rapide permettant la mise en place d'un cadre de vie 'verdoyant' pour les habitants. Une végétation en adéquation avec des sols récoltant les eaux pluviales du site.

Il s'agira d'initier une micro-trame verte et bleue de recueil des eaux pluviales.

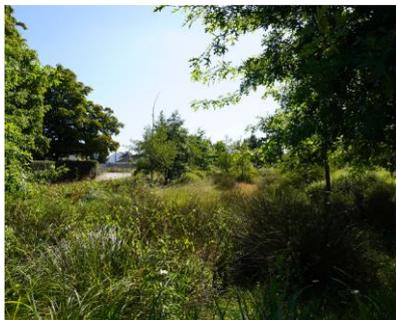


Figure 4 : Exemple d'ambiance paysagère recherchée au niveau du bassin



Figure 5 : Exemple d'ambiance paysagère recherchée au niveau du bassin



Carex pendula, h:1.00m Persistant



Salix purpurea 'Nana' h:0.60m Caduc



Salix rosmarinifolia, h:1.50m Caduc



Juncus effusus, h:0.50m Persistant



Butomus umbellatus, h:1.20m Caduc



Iris Ensata, h:1.50m Persistant



Lythrum virgatum h:1.20m Caduc



Iris, h:1.30m Caduc

## Les arbres au niveau du bassin

Les conditions de sols dans les ouvrages de régulation (noues, fossés ou bassins) nécessitent une végétation spécifique. Dans ces zones et en fonction de la pluviométrie, les sols peuvent être gorgés d'eau ou à sec. Les propriétés des sols reprennent celles des berges d'une rivière.

Ce type de végétaux englobe les végétaux de ripisylve comprenant les grandes familles des saules, frênes et aulnes dont les variétés et les formes sont très diverses.



Salix aurita,  
Saule à oreillette,  
H: 2.5m ; L: 2m,  
caduc



Salix alba  
Saule blanc  
H: 25m ; L: 10m,  
Apprécie les situations humides



Salix caprea,  
Saule marsault  
H: 2m ; L: 2m,  
Apprécie les situations humides



Fraxinus pennsylvanica,  
Frêne rouge de Pennsylvanie  
H:20m ; L:8m,  
caduc  
Supporte les sols humides  
Couleur automnale jaune



Alnus incana,  
Aulne blanc  
H:20m ; L:10m,  
caduc  
Floraison février-mars



Seront plantés en priorité les essences Frêne rouge de Pennsylvanie et Aulne blanc.